

L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Volume 5 numéro 21 • mars 2010

SECTION *Loisirs*



Plaisirs d'hiver édition 2010

Une fois de plus, la température nous a bloqué dans nos activités hivernales! Mais, nous avons tout de même eu beaucoup de plaisir!

Dans le cadre de «Plaisirs d'hiver», le service des loisirs a offert aux jeunes de l'école l'Accueil un après-midi mouvementé! Le vendredi 26 février dernier, les enfants ont eu droit à une séance de Work-Out géant suivi d'une délicieuse collation.

Merci aux parents-bénévoles qui étaient présents ainsi qu'à IGA Extra Boucherie Veilleux qui ont participé à offrir les 170 collations.



Au centre, nous retrouvons Isabelle Masson, en compagnie des entraîneuses de Performance C2, gagnante de la paire de raquettes dans le cadre des activités hivernales du samedi 27 février dernier.



Mieux Consommer d'HYDRO-QUÉBEC

Remplissez le formulaire Diagnostic résidentiel **Mieux Consommer**

et encouragez la réalisation du projet collectif pour Scott

En remplissant le formulaire que vous avez reçu par la poste au début mars, vous participez au financement du projet de réaménagement de la piscine de Scott.

Le Diagnostic résidentiel «Mieux consommer» est un service GRATUIT d'analyse de votre consommation énergétique. En remplissant le formulaire papier ou en ligne, Hydro-Québec vous fournira un rapport de recommandations, mais encouragera aussi notre projet collectif à Scott. De plus, Hydro-Québec versera un montant de **30\$** au projet pour chaque rapport de recommandation émis par la poste et **35\$** pour ceux émis en ligne.

Pour remplir votre questionnaire en ligne et pour vous faire gagner du temps, rendez-vous au www.courantcollectif.com et ayez en mains :

- Une copie récente de votre compte d'Hydro-Québec.
- Les superficies et dimensions approximatives de votre maison.
- Les caractéristiques de vos différents équipements : électroménagers, chauffe-eau, piscine, spa, etc.

Répondez massivement au questionnaire et ramassons une somme importante pour la piscine de Scott.

Pour plus d'information, visitez le www.courantcollectif.com ou appelez au 1-800-énergie (343-7443) ou encore Marie-Michèle au service des loisirs au 418.387.2037

À VOS QUESTIONNAIRES!

Programme loisirs été 2010

Quoi faire cet été? Afin de connaître les différentes activités qui vous sont offertes par le service des loisirs, consultez le programme loisirs été 2010 qui vous sera acheminé par la poste vers le 3 mai.



HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX : LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET 13H30 À 16H30

∞ DATES à RETENIR ∞

AVRIL						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

À LIRE CE MOIS-CI

Section Loisirs

Votre conseil... en bref

Bibliothèque

Le brûlage de rebus...

Entretien des systèmes de chauffage

Cercle de fermières de Scott

Club F.A.D.O.O. de Scott

MRC Nouvelle-Beauce



Assemblée du conseil municipal



Cueillette des ordures ménagères



Cueillette sélective recyclage



Ouverture de la bibliothèque
Lundi : 18 h 30 à 20 h 00
Mardi : 13 h 00 à 15 h 00
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 00



Les bambineries

VOTRE CONSEIL... en bref

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Ajournement du 24 février 2010

- 1- Acceptation et dépôt du rapport financier pour l'année 2009 présenté et préparé par la Firme Lachance, Parent, CA Inc.
- 2- Engagement des vérificateurs comptables pour l'année 2010, soit : la Firme Lachance, Parent, CA Inc.
- 3- La Municipalité de Scott demande au MAMROT la permission de terminer ses travaux au delà de la date du 31 mars 2010 afin de pouvoir compléter la construction des infrastructures prévues pour le 31 décembre 2010 concernant le projet d'aqueduc et d'égoût Cache à Maxime FIMR 3.
- 4- L'article numéro 4 du règlement d'emprunt numéro 254 est modifié de la façon suivante : aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1 255 000 \$ sur une période de 10 ans. (Projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égoût vers la Cache à Maxime).
- 5- Engagement de M. Marcel Bédard de Ste-Hénédine pour l'entretien des bureaux de la Municipalité.
- 6- La Municipalité n'est pas intéressée à l'achat des terrains dans la rue Roy.
- 7- Concernant des bris d'auto survenus à la patinoire, la Municipalité refuse de payer ce montant ne se tenant pas responsable des bris occasionnés à la voiture de M. David Michaud. Monsieur Michaud étant stationné dans un endroit où une pancarte indique qu'il est interdit de stationner à cet emplacement.

- 8- La Municipalité alloue un montant de 50 \$ au Corps de cadets 2898.
- 9- La Municipalité accorde la servitude à Hydro-Québec et Telus communications sur les lots 2 800 184 situés dans la route Desjardins dont la Municipalité est propriétaire et les parties de lots numéros 4 300 446 dont le propriétaire est M. Dominique Giguère. Cette servitude servira à des fins de pose de nouveaux fils aériens et poteaux.
- 10- Dans le cadre du programme CLÉ, engagement d'une secrétaire-réceptionniste et d'un assistant à la voirie à compter du 1^{er} avril 2010 et ce, jusqu'à la fin de l'acceptation du programme gouvernemental.

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2010

- 1- La Municipalité refuse de donner l'autorisation de passer les fils électriques en dessous du chemin à la propriétaire située au 57 avenue des Îles afin d'apporter le courant au cabanon sur le terrain face à sa résidence.
- 2- La Municipalité fait un don de 100 \$ à Moisson Québec.
- 3- La Municipalité de Scott donne l'autorisation de droit de passage pour la Randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide qui se déroulera dimanche le 8 août prochain.
- 4- Adoption du règlement numéro 259 pour l'exécution de travaux de modifications aux étangs d'épuration et l'ajout d'un nouvel étang, décrétant une dépense et un emprunt de 1 055 000 \$ remboursable sur une période de 20 ans.

- 5- Acceptation de la dérogation mineure pour le lot 2 720 790. Le propriétaire était de bonne foi lorsqu'il a subdivisé ce lot conforme aux normes applicables à l'époque.
- 6- Engagement de la compagnie Doliva pour un montant n'excédant pas 2 600\$ pour services de gestion municipale.
- 7- La Municipalité maintient son offre de 50 % afin de défrayer un puits artésien qui améliore grandement la situation comparativement à une barre piquée. Le propriétaire est situé au 331 rue du Pont.
- 8- Acceptation de la présentation du projet d'amélioration de la route 173 face à l'église. La municipalité accepte le plan tel que présenté. La Municipalité accepte de prendre en charge l'entretien et l'exploitation du système d'éclairage. Le nombre de lampadaires sera établi selon l'étude qui sera effectuée par le Ministère des Transports. La Municipalité demande à ce que ceux-ci soient décoratifs et de couleur s'agencant à l'environnement au choix de la Municipalité mais aux frais du Ministère des Transports.
- 9- Acceptation de la demande d'amélioration de la signalisation entre les numéros civiques 542 et 578 route du Président-Kennedy. Changer les deux panneaux de courbe 45 degrés pour des panneaux D-110-1, courbe 90 degrés avec une pellicule de type XI fluos, ajout de 2 panneaux de signalisation D-130-1, flèche directionnelle à droite ou à gauche avec une pellicule de type XI fluos et correction de marquage longitudinal (ligne axiale et lignes de rive). Les travaux seront exécutés par le Ministère des Transports dans un bref délai.

ÉCOLE L'ACCUEIL

Le mois du français

À l'école l'Accueil, le mois de février s'est déroulé sous le thème du français. En effet, tous les élèves ont vécu des activités en lien avec cette thématique. D'abord, pendant les deux premières semaines de février, tous les groupes d'élèves ont participé à la Dictée PGL. La grande gagnante de cette dictée est Virginie Simard. Ensuite, madame Catherine Aubry est venue faire de l'animation de livres dans toutes les classes. Elle nous a fait la lecture d'histoires captivantes. Enfin, pour terminer ce mois en beauté, toutes les classes ont mis la main à la pâte en créant un conte collectif. Chaque classe devait rédiger et illustrer une



partie de l'histoire. Celle-ci portait sur les jeux olympiques. Madame Mélanie Therrien a assemblé le livre et madame Annie Guay en a fait la lecture à tout le monde au gymnase le 9 mars 2010. Ce fut un mois très enrichissant.

Sonia Bourque, soutien à la direction d'école

* MESSAGE IMPORTANT *

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MOIS D'AVRIL AURA LIEU LUNDI LE 12 AVRIL À 19 h 30. EN RAISON DU CONGÉ FÉRIÉ DU 5 AVRIL (LUNDI DE PÂQUES)

MERCI DE VOTRE COLLABORATION



Grand 4 1/2 neuf à louer rue du Torrent. Secteur tranquille. Plancher radiant au premier, bois flottant et céramique. Entrée privée, 2 stationnements par logement. Patio 5x10 info: 418-386-3189

Omnia Groupe Conseil inc.

Gestion
Comptabilité
Fiscalité

À votre service depuis 1993

- Service de comptabilité générale
- Tenue de livres
- Préparation d'états financiers
- Déclarations TPS/TVQ
- Rapports d'impôt personnel et d'entreprise
- Aide au démarrage d'entreprise
- Service de paie
- Rapport CCOQ-I

Érick Béland, CMA, BAA, CSCC
1687, rang St-Étienne, Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-3308 • Téléc. : 418 387-3437
omnia@globetrotter.net



Desjardins
Caisse populaire
du Nord de la Beauce

Siège social
106, route du Vieux-Moulin
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
Tél. : 418 882-5678 • Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 882-5637

Centre de services de Scott
1060, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5804 • Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 387-6547

Accair
R.B.Q. 0291-5588-50
accair@bellnet.ca

• VENTE
• SERVICE
• ENTRETIEN
• RÉPARATION
• INSTALLATION

CHAUFFAGE • CLIMATISATION • THERMOPOMPE
INDUSTRIEL • COMMERCIAL RÉSIDENTIEL
TÉL.: 872-5632 TÉL.: 843-1825

EXCAVATION
DANIEL LÉTOURNEAU INC.
MINI-EXCAVATION - TERRASSEMENT - MARTEAU HYDRAULIQUE
BUREAU: (418) 387-3148
CELL.: (418) 386-6466

Bibliothèque



Concours de poème de la Saint-Valentin

La grande gagnante du concours de poème de la Saint-Valentin est madame Monique Tremblay. Le poème gagnant est disponible à la bibliothèque pour ceux et celles qui aimeraient le consulter.

Heure du conte :
Spécial de Pâques 29 mars 18h30

Enfin arrivé!

Une naissance, un livre pour les nouveaux abonnés de la naissance à 1an. **Informez-vous, c'est gratuit!** Prenez note que depuis le 22 février dernier, de nouveaux livres sont mis à votre disposition.

INSCRIPTION AU SOCCER

Date : Mardi 13 avril et mercredi le 14 avril 2010
Heure : 13h30 à 20h30
Endroit : SALLE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ, entrée située au 1, 8^e Rue
Coût : 65 \$ (enfants nés entre 1992 et 2003)
35 \$ (enfants nés entre 2004 et 2005)

Informations supplémentaires à venir!
Vous recevrez prochainement l'information par la poste et par vos enfants à l'école. Pour toute autre question communiquez avec le service des loisirs.



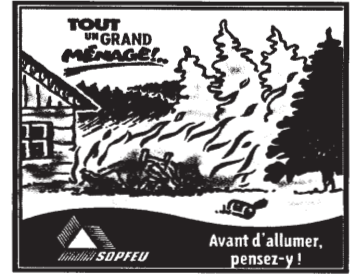
Venez en grand nombre!



Le brûlage de rebuts, un risque pour la forêt!

Bon an, mal an, 20 % DES INCENDIES DE FORÊT SIGNALÉS EN AVRIL et MAI SONT IMPUTABLES À DES BRÛLAGES DE REBUTS. De nombreux propriétaires procèdent à un grand ménage printanier en utilisant le feu, sans se méfier des risques qu'ils font courir à la forêt.

Avant que la verdure soit abondante, l'herbe sèche et les broussailles deviennent propices à la propagation des flammes, dès que le beau temps se met de la partie. Quelques étincelles soulevées par une bourrasque de vent peuvent vous causer de bien mauvaises surprises...



Avant d'allumer, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite les citoyens à s'informer auprès de leur municipalité. Plusieurs d'entre elles permettent les brûlages domestiques à des heures spécifiques. Certaines exigent un permis et une assurance-dommages pour le faire, tandis que d'autres les interdisent en tout temps.



Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, bureau B, Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444 • Télécopieur: (418) 387-7060
preventionincendie@nouvellebeauce.com

OBJET : Entretien des systèmes de chauffage

Saviez-vous qu'il est important de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année ou au besoin en fonction de sa fréquence d'utilisation? En effet, vous devriez ramoner votre cheminée à chaque cinq cordes de bois brûlées. Cet entretien est nécessaire afin d'assurer une bonne évacuation des gaz créés par la combustion du bois dans votre appareil qui contribuent à la formation de créosote. La créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée qui s'agrippe aux parois de la cheminée et à l'intérieur des fournaies et qui est très inflammable. Une accumulation de seulement 3 mm est suffisante pour provoquer un incendie de cheminée, ce qui demande de faire preuve de vigilance.

Voici quelques conseils de sécurité concernant votre appareil de chauffage :

- Faites installer votre appareil et la cheminée par un professionnel;
- Faites inspecter votre installation par un professionnel au moins une fois par année;
- Utilisez du bois de qualité bien sec, car un bois vert favorise le dépôt de créosote dans la cheminée;
- Faites brûler du bois fendu en petites bûches qui brûleront plus proprement et formeront moins de créosote;
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil pour que les flammes soient vives. Cela favorisera une combustion complète et causera moins de fumée, donc moins de créosote;
- Utilisez votre appareil de façon sécuritaire : n'utilisez pas

d'accélérant pour allumer le feu, éloignez les objets combustibles de l'appareil et assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil soient non combustibles;

- Utilisez toujours un contenant métallique pour disposer des cendres et laissez-les à l'extérieur. Loin des bâtiments (les cendres peuvent rester vivantes jusqu'à 72 heures).

N'oubliez pas d'installer un avertisseur de fumée à chaque étage de votre résidence, incluant le sous-sol. De plus, il est important d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO), car c'est le seul appareil en mesure de détecter ce gaz sournois.

Finalement, le temps des sucres approchant à grands pas, nous sollicitons votre collaboration afin de faire preuve de prudence. Malheureusement, nous recensons annuellement quelques incendies d'érablières, incendies qui pourraient être évités en respectant quelques consignes de sécurité. Faites inspecter vos installations et conservez les matières combustibles loin des sources de chaleur. Des dégagements importants sont nécessaires à conserver autour du tuyau de fumée de la bouillieuse. Installez un avertisseur de fumée et de CO dans l'érablière afin de vous protéger adéquatement et procurez-vous un extincteur portatif à poudre ABC d'une capacité minimale de 10 lb. Sur ce, bonne fin de saison hivernale et bon temps des sucres!

Si vous avez des questions concernant la prévention des incendies, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie.

Antoine Sévigny
Technicien en prévention incendie
MRC de la Nouvelle-Beauce

LES CONSTRUCTIONS
FOGIV
Entrepreneur général en excavation
418 387-6270
Gaétan Turcotte
500, 1^{re} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B5
Télec.: 418 387-3988

Restaurant
Le Victorien
Livraison gratuite à Scott
418 387-3340

de rabais avec tout achat de 10 \$ et plus
brunet
JOSÉE ROY, PHARMACIENNE
1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

Tremblay
Cossette
Gaudreau & ass.
Me Marie-Claude Lacroix
Notaire, conseillère juridique
418 651-2420
Télec. : 418 651-4381

PLACE DE LA CITÉ, Tour Cominar
11^e étage, bureau 1150
2640, boul. Laurier, Sainte-Foy
(Québec) G1V 5C2

Les Équipements motorisés
J.-A. MARCOUX INC. SIMON MARCOUX
Vente et service :
• Scies à chaîne • Génératrice
• Tondeuse • Chasse-neige
526, des Erables, St-Elzéar, QC G0S 2J0
Tél. : (418) 387-2509 Fax: (418) 386-1541
j.a.marcoux@globetrotter.net
www.jamarcoux.com

Arpenteurs-Géomètres
Bolduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.
• Saint-Georges, Beauce
• Sainte-Marie, Beauce
• Saint-Joseph, Beauce
• Lac-Mégantic, Estrie
• Lac-Étchemin, Bellechasse
• Sainte-Foy, Québec
Michel Bolduc, a.g. • Robert Mathieu, a.g.
François Lehoullier, a.g.
ecce terra
564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
418 387-5004

FABRICATION CLEMENT Inc.
Spécialiste tiroirs - Meubles sur mesure
Clément Marcoux, prop.
Tél. : 418 387-6286
Télec. : 418 387-6582
1514, route Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

1798, route Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
info@couvoirscoff.com
COUVOIR SCOTT LTÉE

Pavages
L.G.F.
Résidentiel - Commercial
Industriel
Keven Turcotte
Tél. : 418 387-5309
Fax : 418 387-3988
500, 1^{re} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B5

Émile Bilodeau & Fils inc.
1153, RUE ST-GEORGES
SAINT-BERNARD (QUÉBEC) G0S 2G0
TÉL. : 418 475-6655 • TÉLÉC. : 418 475-4429

ARBORICULTURE
RENAULD VACHON INC.
TAILLE, ÉLAGAGE, ABATAGE,
ESSOUCHAGE ET PLANTATION
D'ARBRES, DE POMMIERS,
D'ARBUSTES ET DE HAIES
SERVICE DE NACELLE ET DE CHIPPEUR DISPONIBLE
Renauld Vachon inc.
Tél. : 418 387-8376 • Cell. : 418 386-7457
Fax : 418 386-1969 • essouchage@hotmail.com
90, rue du Lac
Scott, Beauce
(Québec) G0S 3G0

TÉL. : 418 387-3093
TÉLÉC. : 418 387-1272
PROPRIÉTAIRE : Bruno Drouin
26, RUE DROUIN, SCOTT (QUÉBEC) G0S 3G0
www.brunodrouin.com
**Bruno Drouin
AUTO INC.**

Nathalie Fournier, prop.
6, 3^e Rue, Scott
(Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-6682

Jimmy Doyon
102, rue du Menuisier
Saint-Isidore (Québec)
418 955-6049
418 254-1472
Dalji

LE CLUB F.A.D.O.Q. DE SCOTT

Activités pour avril 2010

- Le 3 avril :** Soirée dansante à 20 h 00
Salle Multifonctionnelle (École l'Accueil)
- Le 6 avril :** Tournoi de Whist à 20 h 00
Salle St-Maxime (Sous-sol de l'Église)
- Le 20 avril :** Tournoi de 500 à 13 h 30
Salle St-Maxime (Sous-sol de l'Église)
- Le 25 avril :** Messe Western à 11 h 00
Église de Scott

PRATIQUE DE DANSE

à la Salle St-Maxime tous les vendredis à 13 h 30

Les amateurs de pétanque qui veulent s'amuser peuvent appeler Huguette Roy au (418) 387-2400 ou Lucille Drouin au (418) 387-2384

Bienvenue à tous !

CERCLE DE FERMIERES DE SCOTT

Mardi le 13 avril 2010

Montage de fleurs séchées
COMPTOIR LIBRE



Lors de la réunion du mois de janvier, le CAL et les membres du Cercle de fermières de Scott ont souligné le 90^e anniversaire de naissance de Madame Louise Vallières.

Félicitations Madame Vallières et longue vie encore parmi nous!



La MRC de La Nouvelle-Beauce, partenaire de la SHQ, offre certains programmes d'aide financière. Voici un résumé des critères d'admissibilité pour chacun d'eux.

Programme RénoVillage

Ce programme vise les propriétaires-occupants à faible revenu qui désirent corriger des déficiences majeures pouvant affecter la santé et la sécurité des occupants.

- Le demandeur doit être propriétaire-occupant.
- Ne pas avoir bénéficié d'un programme de la SHQ, à l'exception du Programme de réparations d'urgence (PRU). La date d'émission du chèque en fait la preuve.
- L'évaluation municipale doit être de moins de 75 000 \$ pour une résidence unifamiliale (sans le terrain).
- Votre propriété ne doit pas être située dans la zone inondable (cote 0-20 ans). De plus, si votre propriété est située dans une municipalité de 5 000 habitants et plus ainsi que dans un secteur desservi par les deux services, c'est-à-dire par l'aqueduc et l'égout, vous n'êtes pas admissible.
- Le revenu familial (avant déductions) ne doit pas excéder :
25 501 \$ pour 1 personne seule;
28 501 \$ pour 2 à 3 personnes;
30 601 \$ pour 4 à 5 personnes;
33 001 \$ pour 6 personnes et plus.
* On retient 25 % du revenu des enfants, âgés de 18 ans et plus, qui travaillent.
- Les travaux admissibles sont des déficiences majeures mettant en danger la sécurité et la santé des occupants. Les travaux doivent être évalués à 2 000 \$ et plus.
- Le montant maximum de l'aide financière est de 10 000 \$, mais peut être moindre selon vos revenus, la taille de votre ménage et l'évaluation des travaux à effectuer.

Programme de réparations d'urgence (PRU)

Ce programme ressemble beaucoup à RénoVillage. Voici ce qui le diffère :

- Le revenu familial (avant déductions) ne doit pas excéder :

- 17 001 \$ pour 1 personne seule;
 - 21 001 \$ pour 2 à 3 personnes incluant un couple;
 - 24 001 \$ pour 4 à 5 personnes;
 - 26 501 \$ pour 6 personnes et plus.
- (Une petite différence des revenus s'impose pour les municipalités de Saint-Lambert-de-Lauzon et la Ville de Sainte-Marie.)

* On retient également 25 % du revenu des enfants, âgés de 18 ans et plus, qui travaillent.

Les travaux admissibles sont ceux qui visent la correction des déficiences majeures les plus urgentes à effectuer au bâtiment. Aucun minimum de coût n'est exigé pour l'exécution des réparations d'urgence.

- Le montant maximum de l'aide financière est de 5 000 \$.
- Ne pas avoir bénéficié du présent programme au cours de la dernière année et de RénoVillage au cours des cinq dernières années.
- Pour les autres critères, ils sont identiques à RénoVillage.

N.B. On peut bénéficier du programme RénoVillage et cinq ans plus tard, recevoir le programme PRU. Dans le sens inverse, on peut bénéficier du programme PRU et un an plus tard, recevoir le programme RénoVillage.

Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)

Ce programme vise les propriétaires ou locataires qui ont besoin d'apporter des adaptations mineures à leur maison ou à leur logement afin qu'ils puissent continuer à y vivre de façon autonome et sécuritaire.

- Être âgé de 65 ans et plus.
 - Avoir de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes à domicile.
 - Le revenu familial (avant déductions) ne doit pas excéder :
17 001 \$ pour 1 personne seule;
21 001 \$ pour 2 à 3 personnes incluant un couple;
24 001 \$ pour 4 à 5 personnes;
26 501 \$ pour 6 personnes et plus.
- (Une petite différence des revenus s'impose pour les municipalités de Saint-Lambert-de-Lauzon et la Ville de Sainte-Marie.)
- Les travaux admissibles sont ceux entre autres

qui peuvent vous aider à entrer et à sortir plus facilement de votre résidence, à utiliser plus aisément les commodités de votre cuisine ou de votre salle de bain, par exemple : main courante, barres d'appui, interrupteurs, prises de courant, etc.

Le montant maximum de l'aide financière peut atteindre 3 500 \$ si vous faites exécuter les travaux par un entrepreneur possédant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

OU de 1 750 \$ si vous ne faites pas exécuter les travaux par un tel entrepreneur (coûts des matériaux ou équipements seront considérés seulement).

Ne pas avoir bénéficié du présent programme au cours des trois dernières années pour la maison ou le logement que vous occupez.

Programme d'adaptation de domicile (PAD)

Ce programme s'adresse aux personnes handicapées et limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes. Les travaux peuvent modifier ou adapter le domicile (résidence unifamiliale ou logement) pour pouvoir y entrer et y sortir plus facilement, installer une rampe d'accès extérieure, réaménager une salle de bain, élargir des cadres de portes, etc.

Tout d'abord, vous devez demander le formulaire d'inscription à votre CLSC ou directement à la SHQ. Par la suite, ce formulaire dûment complété doit être transmis à la SHQ afin de vérifier votre admissibilité. Enfin, la SHQ fera parvenir à un ergothérapeute de votre CLSC qui prendra en charge votre dossier et produira un rapport pour ensuite le transmettre à la MRC. Celle-ci entrera en communication avec vous.

L'aide financière pour ce programme peut atteindre 16 000 \$, voir même jusqu'à 23 000 \$ pour les cas particuliers et jusqu'à 33 000 \$ pour des équipements spécialisés.

Pour de plus amples informations relativement à ces programmes ou faire une demande, veuillez contacter M. Guillaume Poulin, chargé des programmes de rénovation domiciliaire de la SHQ, au 418-387-3444, poste 115.



MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES



Pour **TOUS** vos besoins en

LES Impressions Reflet
IMPRIMERIE
CONCEPTION
IMPRESSION

17, rue Commerciale
Saint-Anselme, Qc G0R 2N0
Pierre Giguère
propriétaire
418 885.4848
Fax: 418.885.4858 • imreflet@globetrotter.qc.ca

Aménagements Pare Nature
Aménagements paysagers

Pavés, Murats
Zébrures, Bordures
Mosaïques

Bruno Paré prop.
Scott, Québec
418 386-1848

Coiffure Lyne Sylvestre

* Trichologie * Coiffure
* Shiatsu Capillaire

26, rue Gaudreau
Scott (Québec) G0S 3G0
(418) 389-0113
www.coiffurelynesylvestre.com

Solutions GA
informatique & téléphonie
Toujours à votre service!

ACOMBA hp self Partenaires d'affaires

440, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie
418.386.3757 • www.solutionsga.net

LES ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN

Tél. : 418 387-9041 • 1 800 203-8827
www.entreprisesclaudéboutin.com

- Déjà en possession de permis de permis, permis de permis
- Installation de portes de garage
- Liquides, peinture et décoration
- Remplacement de fenêtres et portes
- Travaux de finition intérieure
- Peinture en trois gammes couleurs
- Installation de portes de garage
- Installation de portes de garage
- Installation de portes de garage

Francis Veilleux
propriétaire

BOUCHERIE VEILLEUX

IGA extra

1000, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Québec G6E 1M2
Téléphone : (418) 386-5744, poste 231
Télécopieur : (418) 386-5426

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.

• SERVICE
• INSTALLATION
• ALARME

(418) 387-3040

ROGER DROUIN
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux
Scott, Beauce (Québec)
G0S 3G0

Construction Sylvain Lecours

Entrepreneur général et spécialisé
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott
(Québec) G0S 3G0

Licence RBQ: 8253-2953-20
Membre de l'A.P.C.H.Q.

QUALITÉ
RÉNOUATION
SÉRIEUSEMENT

MATELAS DAUPHIN

Jacques Charette, propriétaire
321, route Kennedy, Scott
(Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5451

SALON RB
Réal Breton

Coiffure pour hommes

Tél. : 418 387-3053
500, route Kennedy, Scott G0S 3G0

Sainte-Roy

SAINT-ÉTIENNE
9758, route Lagueux
St-Étienne-de-Lauzon Qc G6J 1T5
418 836-4122

BREAKEYVILLE
36, rue du Ruisseau, bureau 200
Breakeville Qc G0S 1E2
418 832-1950

Encouragez-les!